



CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA

Mercredi, 16 août 2023

Participants

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Pericles GASPARINI, Chef du bureau de la MINUSCA pour la Région de l'Equateur
- Dieudonné NONDI, Secrétaire général de la Préfecture de la Nana-Mambéré

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

La Représentante spéciale du Secrétaire général en République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, a pris part, le 13 août 2023, à la commémoration du 63^e anniversaire de l'indépendance de la République Centrafricaine (RCA).

La commémoration s'est déroulée au Camp Kassai sous la présidence du Chef de l'Etat et en présence du président de l'Assemblée nationale, du premier ministre, des membres du gouvernement et du corps diplomatique, entre autres.

Lors de la cérémonie, des casques bleus de la Force et de la Police de la MINUSCA ont défilé aux côtés des forces de défense et de sécurité centrafricaines. C'est la première fois qu'une telle participation a lieu durant les commémorations de l'anniversaire de l'indépendance de la RCA, depuis l'établissement de la Mission dans le pays en septembre 2014.

Dans son message à la Nation à l'occasion de ce 63^e anniversaire, le Président Touadéra avait, entre autres forces présentes en RCA, renouvelé - je cite - « *la profonde gratitude de notre Nation à la MINUSCA (...) pour les lourds sacrifices consentis pour la défense des droits de l'Homme, de la démocratie et de la souveraineté de notre pays* ».

DDRR

La MINUSCA a apporté son soutien au gouvernement centrafricain dans l'organisation, le 14 août 2023, de la deuxième phase de rapatriement volontaire vers l'Ouganda de 15 ex-combattants de la LRA et leurs familles qui vivaient sur le territoire de la RCA depuis une quinzaine d'années.

Les candidats au rapatriement volontaire ont regagné la ville d'Entebbe à bord d'un vol spécial au départ de Bangui. La MINUSCA a sécurisé le déroulement de l'opération, coordonnée sur le terrain par le ministère en charge du Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR) et du suivi de l'Accord de paix, Jean Willybiro Sako, des officiels ougandais, ainsi que les ONGs PAX et APERU.

Cette opération dont la première phase a eu lieu le 21 juillet dernier, est le résultat d'un accord entre les autorités de la RCA et de l'Ouganda en vue du départ volontaire des ex-combattants et leurs dépendants installés dans le sud-est de la RCA.

La MINUSCA, à travers sa section DDR, a pris part aux différentes réunions entre les officiels centrafricains, conduits par le ministre d'Etat chargé du DDRR et du suivi de l'Accord de paix, et la délégation ougandaise, pour préparer et exécuter cette opération de rapatriement volontaire.

AFFAIRES JUDICIAIRES ET PENITENTIAIRES

La MINUSCA travaille actuellement avec les autorités judiciaires de la Cour d'appel de Bangui pour préparer la tenue de la deuxième session criminelle de l'année 2023.

A cet effet, une rencontre s'est tenue le 11 août afin d'échanger sur les mesures nécessaires pour une sécurisation efficace de ladite session, notamment la sécurisation du Palais de justice et le transfert des accusés. Les divers acteurs impliqués y ont pris part, à savoir les Forces de sécurité intérieure (FSI) centrafricaines, les autorités judiciaires et le personnel en uniforme de la MINUSCA (Force, UNPOL et agents pénitentiaires) ainsi que la section des Affaires judiciaires et pénitentiaires de la Mission.

CHEF DU BUREAU DE LA MINUSCA - REGION DE L'EQUATEUR

Chers membres de la presse, recevez nos salutations les plus cordiales.

Je souhaite aborder trois points lors de cette intervention : la mise en œuvre de la Vision Préfectorale pour la Paix, la Sécurité et la Gouvernance ; le développement de partenariats pour renforcer la paix durable ainsi que les défis liés à la situation sécuritaire :

1. Mise en Œuvre de la Vision Préfectorale : Engagement envers la Paix, la Sécurité et la Gouvernance

Nous assistons aujourd'hui à Bouar à l'aboutissement d'une étape cruciale avec la concrétisation de la vision préfectorale pour la paix et la bonne gouvernance dans la préfecture de la Nana Mambéré. Cette avancée découle d'une concertation majeure ayant rassemblé plus de 150 acteurs clés de la préfecture, qui ont élaboré les principales orientations en matière de sécurité et de gouvernance. Du point de vue sécuritaire, cette vision s'est concrétisée par la réactivation des activités pratiques des Comités de mise en œuvre préfectorale de l'APPR (CMOP) et des Comités techniques de suivi de l'APPR (CTS) dans toutes les sous-préfectures. Sur le plan de la gouvernance, le premier plan d'action préfectoral a été élaboré, marquant ainsi une étape vers une paix durable.

Pour concrétiser cette vision ambitieuse, la MINUSCA collabore étroitement avec les partenaires locaux afin de mettre en place cette nouvelle dynamique de gouvernance. Cette approche vise à identifier les besoins prioritaires au niveau local et à mobiliser les ressources nécessaires pour leur mise en œuvre.

L'engagement concret du gouvernement, tel qu'illustré par la vidéoconférence organisée par le Premier Ministre le 21 mars 2023, ainsi que la visite de la Ministre Conseillère à la Présidence et Coordinatrice Nationale de l'APPR, ont encouragé les CMOP/CTS à revoir leur mode de communication et de travail dans leur rôle essentiel de partie au processus de paix. Dans cette optique, la Représentante Spéciale du Secrétaire Général (SRSG) a encouragé les chefs de bureau à soutenir les Préfets dans leurs efforts de renforcement des capacités locales pour la paix. Le Préfet et le Chef de bureau de la MINUSCA ont saisi cette opportunité pour améliorer la communication entre les membres des différents comités et leurs instances supérieures, en initiant un projet de numérisation rapide des CMOP/CTS.

Parallèlement, les autorités locales ont entrepris de mettre en place des dispositifs de coexistence pacifique destinés à renforcer la coordination, la collaboration et l'intégration dans la conduite des affaires publiques. Un exemple concret de cette démarche est le projet de construction des centres culturels, tels que les centres polyvalents « Maboko-na-Maboko », qui favorisent la cohésion sociale et la cohabitation pacifique au sein de chaque chef-lieu de sous-préfecture.

Ces efforts de la MINUSCA s'inscrivent dans les priorités stratégiques de la Mission, visant à revitaliser de manière globale le processus de paix, à renforcer la confiance et créer un espace pour un dialogue politique continu, et à laisser un héritage positif de maintien de la paix axé sur un impact durable au sein des communautés et de leur environnement.

2. Développement de Partenariats : Renforcer les Liens pour une Paix Durable

Depuis le 31 mai 2023, une directive interne est entrée en vigueur visant à rationaliser les bureaux de terrain de la MINUSCA, en accord avec la nouvelle politique de régionalisation du gouvernement centrafricain. Cette réorganisation administrative vise à optimiser les performances et à renforcer la présence de la Mission sur le terrain, notamment à travers la couverture par la MINUSCA (à Bouar et Berberati) de la région Équateur, englobant les préfectures de Mambéré, Mambéré Kadéï, Nana Mambéré et Sangha Mbaéré.

L'une des premières initiatives résultant de cette nouvelle approche de travail de la MINUSCA est le projet de diplomatie de proximité. Ce projet étendra la coopération transfrontalière avec le Cameroun au-delà de la Nana Mambéré, couvrant ainsi toute la région Équateur. Des discussions ont déjà débuté avec les acteurs locaux en vue de relancer ce projet, qui avait été initialement amorcé puis interrompu en raison de la pandémie de COVID-19. Bénéficiant désormais d'une zone d'intervention élargie, ce projet impliquera davantage d'acteurs pour promouvoir des initiatives concrètes de résolution des conflits, de prévention de l'insécurité et de développement dans la zone frontalière.

En outre, l'accent mis sur une nouvelle collaboration avec des ambassadeurs de la paix et des multiplicateurs d'impact est également une stratégie clé soutenue par la MINUSCA. Des initiatives conjointes avec des groupes tels que la plateforme religieuse, les associations de personnes handicapées, les femmes juristes, les jeunes scouts et même les élèves de l'école de musique de Bouar seront mises en place pour élargir cette notion de multiplicateurs, en promouvant la paix à travers des actions concrètes.

La MINUSCA s'engage également à renforcer sa coordination avec l'équipe pays des Nations Unies (UNCT), afin d'améliorer la coopération, la coordination et l'intégration du soutien apporté à la préfecture. L'engagement pris entre la Préfecture et la MINUSCA pour la numérisation du Plan d'Action Préfectoral sur une plateforme électronique permettra d'accroître la synergie entre les partenaires et de prévenir les duplications dans l'assistance apportée.

3. Situation Sécuritaire et Défis : Surmonter les Obstacles pour une Paix Durable

La situation sécuritaire dans la Préfecture de la Nana Mambéré est généralement calme. Toutefois, la présence de groupes armés, combinée à d'autres éléments armés non identifiés dans les zones minières et de transhumance, crée une situation sécuritaire volatile.

Les contraintes liées à l'accessibilité de certaines routes et ponts, ainsi que la menace d'engins explosifs, entravent les opérations de patrouille visant à protéger les populations.

Consciente de ces défis, la MINUSCA déploie des efforts considérables pour réhabiliter les infrastructures routières, dégager les axes miniers et sensibiliser les communautés aux dangers des engins explosifs. Ces initiatives visent à promouvoir la libre circulation des populations et à faciliter les patrouilles de sécurité menées par la composante militaire de la Mission.

Afin de repenser une approche sécuritaire plus dynamique et efficace, la Représentante spéciale du Secrétaire général, avec le leadership de la MINUSCA, a mis en place un nouveau concept opérationnel axé sur la robustesse et la proactivité, qui se traduit sur le terrain par des patrouilles de courte, moyenne et longue distance pour prévenir les menaces et les attaques. À l'heure actuelle, la MINUSCA déploie des patrouilles dans les préfectures, tant pour la protection des civils que pour les opérations de déminage.

Dans le cadre de toutes ces initiatives concertées en faveur d'une paix durable, nous lançons un appel vibrant :

1. Aux autorités locales et aux Forces armées centrafricaines, pour renforcer la coordination notamment dans le cadre des mouvements des casques bleus de la MINUSCA dans le cadre de leurs actions de protection des civils ; et
2. Aux populations et aux médias locaux, afin d'être attentifs et à lutter contre les campagnes de désinformation concernant le travail de la MINUSCA.

Je termine mon intervention en réitérant l'engagement de la MINUSCA à poursuivre la mise en œuvre de son mandat visant à instaurer une paix durable, à renforcer la sécurité et à promouvoir la gouvernance au sein de notre zone de responsabilité, en appui aux efforts des autorités préfectorales et nationales. Je vous remercie.

SECRETAIRE GENERAL PREFECTURE DE LA NANA-MAMBERE

La Préfecture de la Nana Mambéré à 4 sous-préfectures et 16 Communes :

1. Sous-préfecture de Bouar, avec 7 communes
2. Sous-préfecture de Baoro, avec 2 Communes

3. Sous-préfecture de Baboua, avec 5 Communes
4. Sous-préfecture de Abba, avec 2 Communes

La Préfecture de la Nana-Mambéré est limitée au Nord par la préfecture de l'Ouham-Péndé, au Sud par la préfecture de la Mambéré, à l'Est par la préfecture de l'Ouham-Péndé et de l'Ombella-Mpoko et à l'Ouest par la République du Cameroun.

Le préfet a pour attribution d'animer, de coordonner et d'évaluer des activités des services de la Préfecture.

La question de la Paix, la Sécurité, la bonne gouvernance et le développement durable, constituent une préoccupation majeure du Préfet et la MINUSCA. Le Préfet souhaite qu'ensemble nous identifions les problèmes et les manquements afin de procéder à la relance économique de la Préfecture. C'est ainsi qu'une conférence préfectorale a vu le jour et à l'issue de cette conférence, un plan d'action préfectoral a été conçu pour la perspective du développement durable et le relèvement économique.

Le Préfet a redynamisé le Comité de Mise en Œuvre Préfectoral (CMOP), le Comité Technique de Sécurité (CTS) et des Comités locaux de Paix et Réconciliation (CLPR) à travers la reprise des réunions afin de sensibilisation des jeunes pour la restitution volontaire des armes et effets militaires.

Des routes, des ouvrages d'art ont été réhabilités grâce à l'appui de la MINUSCA. Mais l'assainissement des fosses longitudinales et l'implantation des panneaux de signalisation restent à faire, de même que la construction des aires de stationnement (gares routières) dans les sous-préfectures de Baboua, Baoro et Abba.

Les Casques Bleus contribuent efficacement à la consolidation de la paix, dans la préfecture de la Nana-Mambéré.

ENSEIGNEMENT

L'année académique 2022-2023 s'est bien déroulée, et les concours et examens de fin d'année (Brevet des Collèges, Baccalauréat toutes séries confondues) s'achèvent avec succès.

AGRICULTURE ET ELEVAGE

Les activités agropastorales nécessitent de l'appui technique des partenaires pour le relèvement. Les agriculteurs ont reçu le don en tracteurs et triporteurs de la part le PREPAS, cela les permet de mécaniser le secteur de l'agriculture. La hausse des prix des denrées alimentaires sur le marché met la population en difficulté, notamment de manger à sa faim.

Dans la Sous-préfecture de Abba, les agriculteurs se sont lancés dans les activités minières abandonnant la culture et l'élevage. Cette sous-préfecture était isolée des autres villes de la Préfecture mais aujourd'hui cette circonscription administrative est désenclavée, à la suite de la

réhabilitation des infrastructures, sur fonds propres du Député. Mais les personnels de la sous-préfecture de Abba n'ont pas de bureau.

Les Sous-préfets de la Nana-Mambéré n'ont pas de logement, ils louent les maisons dans les quartiers.

SECURITE

La sécurité dans la Préfecture est de plus en plus calme les FACA les FSI font des patrouilles dans les villes et des communes pour la protection des civiles. Mais ils se plaignent du manque de moyens logistiques et de carburant. Les Forces de la MINUSCA multiplient leurs patrouilles dans les villes.

© MINUSCA SCPI 2023